



Monopole de l'exercice de la justice ?

Par **Justine_Nantes**, le **10/09/2009** à **19:45**

Bonjour,
J'ai une question simple à vous poser : qui détient le monopole de l'exercice de la justice ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **affairiste**, le **10/09/2009** à **20:21**

Bonjour,

la question à l'air simple, j'ai donc envie de vous faire une réponse simple : l'Etat.

Il faut néanmoins préciser que l'arbitrage est possible, il s'agit d'une technique de de procès "privé" toutefois très encadrée par la loi.

Cordialement

Par **Justine_Nantes**, le **10/09/2009** à **21:12**

Merci beaucoup, c'est plus clair maintenant ;).
Cordialement.